

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL D'INSTANCE
DE COLMAR

R E C E P I S S E D E D E P O T

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES
10, RUE DES AUGUSTINS - B.P. 466 -
68020 COLMAR CEDEX
TEL. : 89.24.45.24

ROUGIER CONSEILS - SOGETUDE

22, RUE DE LA SINNE

68100 MULHOUSE

V/REF :
N/REF : 69 B 67 / A-1074

LE GREFFIER DU TRIBUNAL D'INSTANCE DE COLMAR CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 25/06/96, SOUS LE NUMERO A-1074,

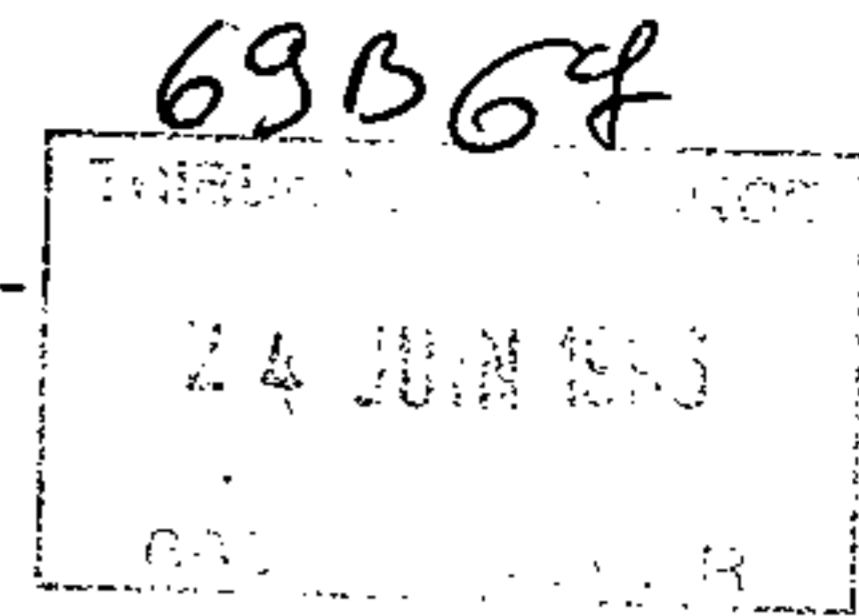
P.V. D'ASSEMBLEE DU 13/06/96
CHANGEMENT DE COMMISSAIRE AUX COMPTES SUPPLEANT

... CONCERNANT LA SOCIETE
VOYAGES KUNEGEL LUCIEN
SOCIETE ANONYME
42, RUE DES JARDINS
68000 COLMAR

R.C.S COLMAR B 916 920 671 (69 B 67)

LE GREFFIER

VOYAGES Lucien KUNEGEL
Société anonyme au capital de F.1.000.000,--
42 Rue des Jardins 68000 COLMAR
SIRET B 916 920 671 00010
RCS COLMAR 69 B 67



A 1074

Assemblée générale ordinaire et annuelle
du 13 juin 1996

Extrait du procès-verbal des délibérations

L'AN MIL NEUF CENT QUATRE VINGT SEIZE,
le treize juin à vingt heures,

les actionnaires de la société anonyme « VOYAGES LUCIEN KUNEGEL » au capital de F. 1.000.000,-- divisé en 2.000 actions de F. 500,-- chacune, se sont réunis en Assemblée générale ordinaire annuelle, au Restaurant « RELAIS D'ALSACE » à 68250 ROUFFACH - RN 83 sur la convocation faite par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 29 mai 1996.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

.....

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes titulaire expire ce jour, renouvelle ce mandat à Monsieur Fernand Ignace SAUTER, commissaire aux comptes inscrit, demeurant à 68100 MULHOUSE, 2 Avenue Auguste Wicky, pour une nouvelle durée de six exercices, savoir 1996 à 2001.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

CINQUIEME RESOLUTION

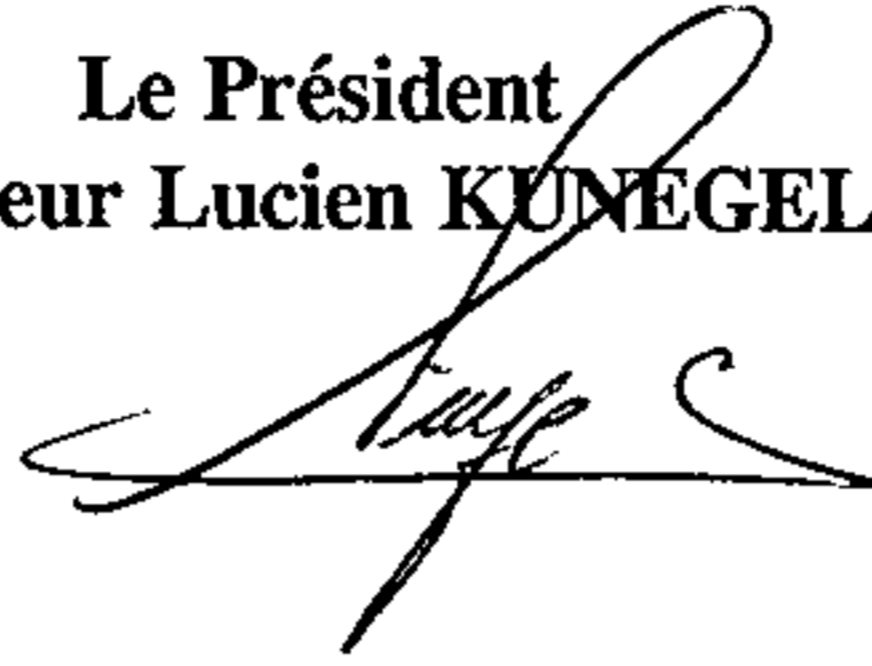
L'assemblée générale, constatant que le mandat du commissaire aux comptes suppléant la société CCR CONTROLEX, expire ce jour, nomme en qualité de commissaire aux comptes suppléant Monsieur Roland WAGNER, établi à 68000 COLMAR - 2 rue des Fossés pour le temps restant à courir du mandat confié au titulaire ou pendant le temps ou celui-ci sera temporairement empêché.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des votants.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Monsieur Lucien KUNEGEL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Lucien Kunegel', written over a horizontal line.

Les scrutateurs

Le secrétaire